

**A :** Laurent Berlie  
**De :** Jean Saint-Cricq  
**Cc :** Evelyne Revellat, Christophe Béguin.  
**Date :** 14 janvier 2011

**Objet : EONA – réponses aux questions de Mr Ossipoff – le 14 janvier 2011**

### 1 – Répartition du capital avant et après augmentation en cours :

	EONA					
	avant		après			
<b>Laurent</b>	1449	65%	1449	61%	65%	
<b>David</b>	780	35%	780	33%	35%	
<b>Invest.</b>	0	0%	100	6%		
<b>somme</b>	2230	100%	2330	100%		
<b>Nous offrons ----&gt; 6% du capital pour 4% de la valo.</b>						

### 2 – Modalités de conversion des obligations convertibles :

Les OC en question ont été émises pour un montant de 250K€ en 2003 au profit d'un actionnaire d'Eona de l'époque, puis acquises auprès de cet actionnaire par Laurent Berlie et David Simon, ce dernier étant entré en juin 2009.

Première conversion en 2010 pour un montant de 50K€ réparti 65% Laurent Berlie et 35% David Simon.

Deuxième conversion prévue pour le premier trimestre 2011 pour un montant de 50K€ réparti 65% Laurent Berlie et 35% David Simon.

### 3 – Situations comptables : jointes en fichier pdf.

Attention : l'exercice comptable 2009-2010, non cloturé à la date de la présente, comporte 18 mois à fin décembre 2010, ce manière à « caler » le nouvel exercice comptable sur l'année calendaire.

#### 4 – Plan mensuel de trésorerie :

Disponible. Cependant une mise à jour est en cours. Nous la communiquerons si nous rencontrons Monsieur Ossipoff.

#### 5 – La concurrence :

Extrait de notre présentation ppt détaillée :



#### 6 – Fabrications :

Eona fabrique dans son laboratoire de Milly La Forêt l'ensemble de ses complexes de diffusion et de massage, soit 15 % de son chiffre d'affaires.

Par fabrication on entend ici : préparation des mélanges et/ou conditionnement.

Sur les 85% du chiffre d'affaires restant :

- 10% sont du pur négoce (achat et vente de marchandises sans transformation)
- 75% sont des produits « sous-traités » c'est-à-dire fabriqués par des sous-traitants sur formules et sous marques appartenant à Eona.

Jean Saint-Cricq  
Le 14 janvier 2011